



PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# France 2030 :

RAPPROCHONS LE  
FUTUR

Répertoire d'appels à projets



# SOMMAIRE

|  |          |
|--|----------|
| Agriculture, alimentation et forêt.....        | 1        |
| Culture.....                                   | 10       |
| Décarbonation et hydrogène.....                | 14       |
| Eau.....                                       | 19       |
| Electronique et robotique.....                 | 20       |
| Energie.....                                   | [renvoi] |
| Espace.....                                    | 21       |
| Grands fonds.....                              | [renvoi] |
| Matériaux durables et économie circulaire..... | 24       |
| Production d'énergie décarbonée.....           | 28       |
| Recherche.....                                 | 29       |
| Santé.....                                     | 30       |
| Technologies.....                              | 36       |
| Technologies numériques.....                   | 38       |
| Transports.....                                | 43       |
| Ville durable et territoires.....              | [renvoi] |
| Multithématique.....                           | 44       |



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Agriculture, alimentation et forêt

**Thématique :**

Agriculture, alimentation et forêt

**Appel à projets :**

Financement des préséries d'innovations technologiques liées aux équipements agricoles

**Présentation :**Objectif

Le présent appel à projets vise le financement de préséries industrielles de machines fixes ou mobiles et d'équipements agricoles intégrant les technologies numériques, permettant d'adapter les prototypes à des conditions climatiques, des systèmes de culture ou d'élevage et des itinéraires techniques variés.

Projets attendus

Les expérimentations conduites doivent permettre de mesurer en conditions réelles des paramètres choisis au préalable pour faire remonter les informations utiles sur l'ergonomie, la sécurité, la pénibilité pour l'opérateur, le bien-être animal, la logistique de la ferme au champ, la performance technique et environnementale. Les projets pourront notamment s'inscrire dans les thématiques suivantes :

- la réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES (via les énergies renouvelables : agrivoltaïsme, méthanisation, l'efficacité énergétique, la réduction des effluents, etc.) ;
- la réduction d'intrants, fertilisants ou produits phytopharmaceutiques, en priorisant la substitution aux intrants chimiques de synthèse ;
- l'amélioration du bien-être animal et la réduction de la pénibilité au travail ;
- l'amélioration de la gestion de la ressource en eau ;
- la protection contre les aléas climatiques ;
- la valorisation des effluents et des co-produits et la gestion des déchets agricoles (par exemple, recyclage des nutriments dans les déchets d'origine organique).

**Les projets présentent une assiette de dépenses totales comprise entre 200 000€ et 3 M€.**

Bénéficiaires

[Individuel] Le projet doit être porté par une entreprise unique, quelle que soit sa taille, immatriculée en France au registre du commerce et des sociétés (RCS) à la date de dépôt du dossier.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Date de clôture : 26 septembre 2023



**Thématique :**

Agriculture, alimentation et forêt

**Appel à projets :**

Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois (BCIB)

**Présentation :**Objectif

Cet appel à projets vise à accompagner les industries du bois dans la mise en place d'installations biomasse performantes pour répondre à leurs besoins de séchage et assurer une autonomie énergétique, en réduisant l'usage des énergies fossiles.

Projets attendus**Les projets prioritaires seront ceux associés :**

- à l'augmentation des capacités de séchage ;
- présentant une efficacité énergétique élevée ;
- avec un ratio « aide en € / énergie annuelle produite à partir de biomasse (MWh) » le plus efficient ;
- apportant des engagements en matière de contractualisation des approvisionnements bois liés à l'activité globale de l'entreprise.

Bénéficiaires

[Individuel] L'appel à projets BCIB s'adresse aux industries du bois au sens de la nomenclature INSEE section C divisions 16 et 31. Les industries de granulation et de bois de chauffage qui ne sont pas associées à une activité de transformation du bois d'œuvre ne sont pas éligibles à cet appel à projets.

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Date de clôture : 20 septembre 2023

**Thématique :**

Agriculture, alimentation et forêt

**Appel à manifestation d'intérêt :**

Exploitation forestière et Sylviculture Performantes et Résilientes - Volet 2 - Investissements matériels et immatériels

**Présentation :**Objectif

Cet appel à manifestation d'intérêt (AMI) apporte un soutien aux entreprises réalisant des travaux forestiers pour investir dans des équipements performants et respectueux des sols, limitant la pénibilité et les risques d'accidents.

L'AMI ESPR s'articule autour de 2 volets :

**volet 1** : structurer le maillon de l'exploitation forestière en accompagnant des démarches collectives innovantes ;

**volet 2** : accompagner la modernisation des entreprises en soutenant leurs investissements dans des équipements performants d'un point de vue économique, social et environnemental.

Projets attendus

Investissements réalisés par des entreprises dans des matériels d'exploitation forestière et de sylviculture ainsi que des outils numériques contribuant à améliorer la performance économique, sociale et environnementale des entreprises.

Bénéficiaires

[Individuel] Les bénéficiaires éligibles sont les PME situées en France métropolitaine ou dans un DOM :

- Ayant une activité de sylviculture et/ou d'exploitation forestière ou de sciage, caractérisées notamment par un code NAF parmi les suivants :
  - o 0210Z : Sylviculture et autres activités forestière ;
  - o 0220Z : Exploitation forestière ;
  - o 0240Z : Services de soutien à l'exploitation forestière ;
  - o 01610A : Sciage et rabotage du bois, hors imprégnation.
- N'ayant pas un des codes NAF listés supra mais réalisant au moins 50 % de leur chiffre d'affaires dans des activités d'exploitation forestière ou de sylviculture.
- Engagées dans un dispositif attestant de la durabilité de leurs activités forestières (PEFC, FSC, QualiTerritoires - ETF Gestion Durable ou équivalent).

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Date de clôture : 08 septembre 2023

**Thématique :**

Agriculture, alimentation et forêt

**Appel à manifestation d'intérêt :**

Equipements pour la troisième révolution agricole

**Présentation :**Objectif

L'objectif de cet AMI est de définir une liste de matériels, de solutions et d'équipements innovants et performants dont l'acquisition fera l'objet d'un soutien financier public via une mesure guichet mise en œuvre dans la continuité de ce dispositif.

Projets attendus

Les biens proposés en réponse à cet AMI devront répondre au moins à l'un des 3 objectifs thématiques suivants pour la 1<sup>re</sup> relève :

- optimisation de la gestion de la ressource en eau, et préservation des sols, de l'eau et de l'air ;
- adaptation au changement climatique et aux risques sanitaires émergents ;
- énergie : réduction de la consommation énergétique, production d'énergie renouvelable.

Bénéficiaires

[Individuel] Cet AMI est ouvert à toute entreprise qui conçoit ou fabrique un équipement ou une solution technique ou technologique innovante en agriculture, déjà disponible sur le marché français.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Date de clôture : 15 septembre 2023

**Thématiques :**

Agriculture, alimentation et forêt / Energie / Technologies numériques / Electronique et robotique / Matériaux durables et économie circulaire

**Appel à projets :**

BCIB « Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois »

**Présentation :**

Soutenir les projets d'investissement dans des équipements de production de chaleur renouvelable à partir de co-produits de l'industrie du bois permet d'associer deux priorités dans le développement de cette industrie.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL/CONSORTIUM] Start-up / PME / Grande entreprise / Entreprise

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Dates de clôture intermédiaire : au fil de l'eau

Date de clôture : 30 janvier 2024

**Thématique :**

Agriculture, alimentation et forêt

**Appel à manifestation d'intérêt :**

Intrants Dépendance russe, biélorusse ou ukrainienne

**Présentation :**Objectif

Soutenir les projets qui permettent de réduire la dépendance de l'industrie française et autres secteurs productifs aux importations d'intrants, i.e. de matières premières, consommables ou produits chimiques en provenance de Russie, de Biélorussie ou d'Ukraine ou, plus largement, d'approvisionnements auprès de fournisseurs russes, biélorusses ou ukrainiens menacés ou interrompus.

Projets attendus

Les projets attendus peuvent viser à soutenir les volumes et qualités d'approvisionnement d'envergure. Ils peuvent aussi viser, à compétitivité égale ou supérieure des fonctions produites, à réduire les volumes de matières et les quantités d'énergie consommés, adapter les qualités et substituer les approvisionnements les plus problématiques.

L'AMI vise à identifier des projets de mise en œuvre qui ont dépassé le stade de la R&D amont, et qui sont donc suffisamment matures pour qu'ils intègrent la phase de mise en production préindustrielle ou industrielle, et permettent, en cas de succès, de démarrer une commercialisation d'un volume significatif ou l'industrialisation d'un procédé. Les dépenses de R&D dans le cadre d'un projet complet comportant une phase d'industrialisation ou de pré-industrialisation sont également éligibles.

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Le porteur doit être immatriculé en France et doit avoir un projet d'industrialisation en France ou pouvant contribuer à l'approvisionnement de filières françaises.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Date de clôture : 30 janvier 2024

**Thématique :**

Agriculture, alimentation et forêt

**Appel à manifestation d'intérêt :**

Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires - 3e vague

**Présentation :**Objectif

Cet Appel à manifestation vise à accompagner les territoires dans la transformation de leurs systèmes de production agricole et alimentaire, pour répondre aux enjeux de la transition écologique et énergétique (limitation des intrants, amélioration de la souveraineté, de la durabilité et de la résilience des secteurs concernés, réduction de leurs émissions de GES). Après deux premières vagues relevées les 1er juin et 2 décembre 2022, la 3e et dernière relève a été fixée au 5 juin 2023 à midi.

Projets attendus

**Cet appel AMI doit permettre de faire émerger des projets territoriaux agissant pour une alimentation saine, durable, performante et structurée entre les acteurs locaux.**

Des innovations de toute nature, technique, technologiques, de service, d'usage, de méthode pourront être mobilisées dans ce but. Une gouvernance multi-partenariale - **dont au moins une collectivité territoriale ayant un rôle majeur** - devra permettre de tester en conditions réelles, dans une approche systémique et en lien avec les acteurs de la recherche et de la formation, de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'usage au potentiel de diffusion/répliquabilité élevé.

Bénéficiaires

[CONSORTIUM] Collectivités territoriales et/ou leurs groupements / Acteurs du monde agricole / Citoyen / Organisme de recherche / PME / Start-up / Autres / ETI / Organisme de formation

**Opéré par :** CDC

**Calendrier :**

Date de clôture : 28 septembre 2023

**Thématiques :**

Agriculture, alimentation et forêt / Ville durable et territoires / Technologies numériques / Matériaux durables et économie circulaire / Décarbonation et Hydrogène / Energie / Culture / Transports / Espace / Santé / Electronique et robotique / Grands fonds

**Appel à manifestation d'intérêt :**

Compétences et métiers d'avenir

**Présentation :**Objectif

L'appel à manifestation d'intérêt vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de **formation et de compétences nouvelles pour les métiers d'avenir**. L'ingénierie de formation sur des métiers en tension pourra également renforcer notre capacité à atteindre les objectifs de France 2030.

Il peut s'agir de :

- **réaliser si nécessaire les diagnostics** de besoins en compétences et en formations, et **identifier les initiatives et projets en rapport avec une stratégie** ou plusieurs stratégies nationales ;
- **financer les projets les plus adaptés** qui auront été sélectionnés par une procédure exigeante. Les décisions prises dans le cadre de cet AMI tiendront compte notamment des autres initiatives du programme d'investissements d'avenir et du plan de relance.

Bénéficiaires

[CONSORTIUM] Start-up / PME / Grande entreprise / Organisme de formation / Organisme - personnalité morale / Entreprise

**Opéré par :** ANR / CDC

**Calendrier :**

Dates de clôture intermédiaire : au fil de l'eau



**Thématiques :**

Agriculture, alimentation et forêt / Matériaux durables et économie circulaire / Energie

**Appel à projets :**

Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques

**Présentation :**Objectif

Cet appel à projets (AAP) vise à soutenir les projets de déploiement de réseaux de stations publiques de recharge haute puissance destinés à tous types de véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Projets attendus

Au travers des axes « métropoles » et « territoires », il **soutient l'investissement** pour le déploiement de réseaux de stations de recharge électrique haute puissance.

Il est attendu des projets d'ampleur, présentant des réseaux d'a minima 100 points de recharge par projet pour les réseaux portés par des opérateurs privés et 50 points de recharge par projet pour les réseaux portés par des collectivités, des AOM ou AODE.

Dans les ZNI, le seuil est de 20 points de charges pour des projets représentant un coût total minimum de 500 000 euros.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL/CONSORTIUM] Opérateurs privés, AOT et collectivités en capacité d'installer et d'exploiter un réseau de bornes de recharge.

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Dates de clôture intermédiaire : 1<sup>er</sup> janvier 2024 / 1<sup>er</sup> juin 2024

Date de clôture : 31 décembre 2024



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Culture

**Thématique :**

Culture

**Appel à manifestation d'intérêt :**

Favoriser le développement d'infrastructures ouvertes et pérennes permettant de réserver et de payer l'ensemble des offres culturelles du territoire

**Présentation :**Objectif

L'objectif de cette mesure est de soutenir des projets permettant de :

- faire émerger des solutions de billetterie souveraines, de taille critique, multi-langues, interopérables et multi-canal qui préservent les marges des entreprises et institutions culturelles, publiques et privées ;
- accroître la transformation digitale du secteur au travers de la billetterie, qui est un maillon stratégique, en développant l'interopérabilité des solutions de billetterie, en favorisant le partage de la donnée pour accroître la diversité et la diffusion culturelles ;
- permettre à de plus petits acteurs d'être équipés de solutions de billetterie performantes et simples d'usage.

Bénéficiaires

[Individuel] Start-up / PME / Grande entreprise / Association / Etablissement public / Entreprise

**Opéré par :** CDC

**Calendrier :**

Date de clôture intermédiaire : non précisée

Date de clôture : 31 décembre 2025

## **Thématiques :**

Culture / Technologies Numériques

## **Appel à projets :**

Expérience augmentée du spectacle vivant ET Numérisation du patrimoine et de l'architecture

## **Présentation :**

### Objectif

Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner le déploiement de nouvelles offres culturelles et artistiques fondées sur des innovations numériques dans les secteurs du spectacle vivant, du patrimoine et de l'architecture. Il vise à favoriser le développement de services et dispositifs reposant sur des innovations technologiques, d'usage, d'organisation ou encore de modèle économique, permettant l'émergence de nouveaux services tout au long de la chaîne de valeur des secteurs concernés et le développement de l'éco-responsabilité des acteurs.

### Projets attendus

Il s'adresse à des acteurs proposant soit d'accompagner la maturation de projets à haut potentiel de développement, soit de capitaliser sur des preuves de concept préalablement éprouvées tant du point de vue technologique que des usages.

### Bénéficiaires

[Individuel] Start-up / PME / Grande entreprise / Association / Etablissement public / Entreprise

**Opéré par :** CDC

### **Calendrier :**

Date de clôture intermédiaire : non précisée

Date de clôture : 31 décembre 2025

**Thématiques :**

Culture

**Appel à projets :**

Solutions de billetteries innovantes

**Présentation :**Objectif

La création de solutions non pas concurrentes entre les fournisseurs de billetteries et les institutions culturelles, mais faisant converger les intérêts économiques au service du développement de l'offre culturelle constitue aujourd'hui une nécessité. France 2030 vise ainsi à faire émerger des projets d'innovation ambitieux et structurants dont la taille critique visera tant une visibilité accrue qu'une maîtrise de leurs données aux institutions culturelles françaises. Ces nouveaux projets doivent garantir une interopérabilité avec le parc existant et s'inscrire dans la mesure du possible dans une démarche de standardisation des données afin d'éviter tout risque de captivité et de permettre aux producteurs d'offre culturelle de pouvoir migrer facilement d'un système de billetterie à l'autre. Le dispositif visera donc à faciliter l'intégration de petits acteurs dans un système interopérable, ainsi qu'à favoriser l'émergence d'entreprises françaises de billetterie compétitives sur le marché mondial. Le recours à des solutions technologiques innovantes, comme la blockchain (NFT appliquées à la billetterie), l'intelligence artificielle ou le traitement en masse de données est fortement encouragé.

Projets attendus

Cette mesure s'adresse tout autant aux acteurs désireux de créer des outils de billetterie qu'aux acteurs existants qui choisiraient de s'inscrire dans une logique de mutualisation de leurs intérêts avec ceux des institutions culturelles (publiques et privées), ce dont profiterait toute la chaîne de valeur grâce au développement du marché induit par une meilleure prise en compte des besoins du client final.

Bénéficiaires

[Individuel / Consortium] Start up, PME, Grande entreprise, Collectivités territoriales et/ou leurs groupements, Etablissement publics, Organisme – personnalité morale, Entreprise

**Opéré par :** CDC**Calendrier :**

Date de clôture : 29 septembre 2023

**Thématiques :**

Culture

**Appel à projets :**

Soutenir les Alternatives Vertes 2

**Présentation :**Objectif et projets attendus

Ce dispositif a pour objectif de favoriser l'émergence d'« **alternatives vertes** » innovantes, répliquables et structurantes au regard de leur potentiel de transformation écologique des pratiques dans tous les segments de la chaîne de valeur des ICC (création, production, diffusion, fin de vie) et dans tous les secteurs culturels. Il ambitionne également de généraliser l'évaluation de l'impact environnemental des activités de la filière des ICC par le développement d'**outils de mesure de référence** conçus, expérimentés, ou homologués, en lien avec les opérateurs et acteurs référents du secteur culturel visé, afin de pouvoir piloter une stratégie de réduction d'empreinte. Il pourra enfin financer des **dispositifs de formation continue**, étant entendu que le déploiement de solutions vertes passe par la montée en compétences des professionnels en activité.

Bénéficiaires

[Individuel / Consortium] .L'appel à projets s'adresse aux entreprises, associations, fondations, établissements publics ou privés, administrations publiques, établissements de formation, organisations professionnelles, ordres professionnels, syndicats et fédérations professionnelles, collectivités territoriales et leurs groupements, porteurs d'un projet d'expérimentation ou d'innovation en faveur d'alternatives à impact positif sur l'environnement au bénéfice de la filière des ICC.

Un porteur de projet peut répondre seul ou avec d'autres acteurs regroupés en consortium.

**Opéré par :** CDC

**Calendrier :**

Dates de clôture intermédiaire : 29 septembre 2023, 29 mars 2024

Date de clôture : 31 décembre 2024

**Appel à manifestation d'intérêt multithématique :**

**- Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »**

Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt





**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Décarbonation et Hydrogène

**Thématiques :**

Décarbonation et Hydrogène / Energie / Matériaux durables et économie circulaire

**Appel à projets :**

DEMO-TASE - Développement de briques technologiques et démonstrateurs pré-industriels pour les systèmes énergétiques

**Présentation :**Objectif

L'AAP « Briques technologiques et démonstrateurs pré-industriels » s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'accélération « Technologies Avancées des Systèmes Energétiques », dont un des objectifs est de soutenir l'innovation en promouvant le développement de briques technologiques et les actions de démonstration.

Cet AAP vise à identifier des solutions dont le niveau de maturité doit permettre leur commercialisation ou leur industrialisation à l'issue du projet.

Projets attendus

Il cible en particulier trois secteurs qui démontrent un fort potentiel de transformation de notre économie et de notre société et une capacité à devenir des relais robustes de croissance économique pour notre pays :

- **le photovoltaïque ;**
- **l'éolien flottant ;**
- **les réseaux énergétiques.**

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] L'AAP cible les entreprises et organismes de recherche qui développent une offre française innovante sur les marchés nationaux et mondiaux.

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Date de clôture : 15 septembre 2023

**Thématiques :**

Décarbonation et Hydrogène / Energie / Matériaux durables et économie circulaire

**Appel à projets :**

Développement de briques technologiques par des PME pour les systèmes énergétiques

**Présentation :**Objectif

Soutenir le développement d'innovations portées par les PME pour le photovoltaïque, l'éolien flottant ou les réseaux énergétiques.

Projets attendus

Les projets devront s'inscrire dans une des 3 thématiques portées par la stratégie d'accélération :

- le photovoltaïque dont les prévisions de croissance sont très élevées pour la prochaine décennie ;
- l'éolien flottant qui est un marché émergent prometteur, pour lequel la France possède un savoir-faire technologique fort et un potentiel de développement significatif ;
- les réseaux énergétiques, qui vont connaître des transformations importantes et pour lesquels la France possède un savoir-faire technologique reconnu mondialement.

Bénéficiaires

[Individuel] Cet appel à projet s'adresse aux PME françaises seules.

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Date de clôture : 01 octobre 2023

**Thématiques :**

Décarbonation et Hydrogène / Energie

**Appel à projets :**

DEMIBaC - Développement de briques technologiques et démonstrateurs - Réalisations de premières industrielles associant l'offre et la demande

**Présentation :**Objectif

L'AAP « **DEMIBaC** » s'inscrit dans le cadre de la stratégie d'accélération « Décarbonation de l'industrie », dont un des objectifs est de soutenir l'innovation en promouvant le développement de briques technologiques, les actions de **DEMON**stration et l'appropriation par les Industriels de solutions de production **Bas Carbone**.

Projets attendus

Le présent AAP comporte deux volets :

- **le volet 1** concerne des projets pour le développement de briques technologiques innovantes et d'actions de démonstration, dont les consortiums sont généralement constitués par des académiques et des industriels de l'offre ;
- **le volet 2** cible des projets portés par des consortiums constitués d'un ou plusieurs industriels proposant une offre de décarbonation et d'un ou plusieurs industriels côté demande prêts à accueillir les solutions innovantes proposées sur leurs sites de production.

Il est possible de déposer un projet qui s'inscrit en même temps sur les deux volets.

Les coûts totaux des projets doivent être supérieurs à 1,5 M€.

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Cet AAP vise à soutenir des projets de d'innovation portés par des entreprises (TPE, PME, ETI, GE), qui accélèrent la mise sur le marché de technologies et/ou de solutions ambitieuses et durables, depuis les phases de recherche industrielle jusqu'à la démonstration de leur intérêt dans leur environnement opérationnel.

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Date de clôture : 16 octobre 2023

**Thématiques :**

Décarbonation et Hydrogène / Energie

**Appel à projets :**

Produits biosourcés et biotechnologies industrielles

**Présentation :**Objectif

L'appel à projets (AAP) « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles » s'inscrit dans cette volonté politique du Gouvernement d'accélérer le développement des biotechnologies industrielles françaises et la fabrication de produits biosourcés, en soutien des ambitions du plan France 2030 et dans le cadre de la stratégie d'accélération « Produits biosourcés et biotechnologies industrielles – Carburants durables ».

Projets attendus

Cet AAP a pour priorités thématiques :

- **l'élargissement des gisements de biomasse** portant sur la mobilisation de nouvelles biomasses avec en finalité la mise à disposition d'une biomasse prête à l'emploi ou de molécules issues de la première transformation ;
- **le développement à l'échelle démonstrateur de procédés de transformation** de la biomasse ou de produits de première transformation **et de produits biosourcés éco-conçus** présentant de nouvelles fonctionnalités et/ou des performances techniques supérieures, ou au moins équivalentes, à leurs homologues d'origine biosourcée, pétrosourcée ou minérale ;
- **l'accompagnement de l'industrialisation** consistant à soutenir la mise en œuvre à l'échelle industrielle d'unités de production de molécules biosourcées et leur transformation en molécules d'intérêt ou matériaux innovants à plus forte valeur ajoutée.

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Cet appel à projets s'adresse aux entreprises et organismes de recherche en mesure de faire émerger une offre française innovante sur les marchés nationaux et mondiaux.

L'AAP vise ainsi à soutenir des projets de recherche et développement ou des projets d'investissements portés par des entreprises petites, moyennes ou grandes, seules ou associées au sein d'un consortium, qui accélèrent la mise sur le marché de technologies et/ou de solutions ambitieuses, innovantes et durables.

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Dates de clôture intermédiaire : Tous les quatre mois en moyenne

Date de clôture : 15 janvier 2024

**Thématiques :**

Décarbonation et Hydrogène / Energie

**Appel à projets :**

Ecosystèmes territoriaux hydrogène – EcosysH<sub>2</sub>

**Présentation :**Objectif

Soutenir vos investissements pour le déploiement d'infrastructures de production, de distribution et d'usages d'hydrogène renouvelable ou bas carbone afin de contribuer au développement de la filière ainsi qu'à la décarbonation de l'industrie et des activités de transport.

Projets attendus

Votre projet concerne :

- soit la mise en place et l'exploitation de nouvelles infrastructures de production d'hydrogène (par électrolyse de l'eau ou pyrogazéification de biomasse) et de nouvelles infrastructures de distribution ;
- soit l'extension d'éco-systèmes hydrogène existants par le déploiement de nouveaux usages transport.

Il intègre l'acquisition ou la location d'équipements (véhicules, navires, engins) nécessitant l'utilisation de l'hydrogène dans des activités de transport de personnes, de marchandises ou pour de la manutention de matériaux ou marchandises.

Son objectif est de permettre la substitution d'hydrogène d'origine fossile dans l'industrie ou de carburants fossiles (diesel, essence) dans les activités de transports ou de logistique.

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Start-up, PME, Grande entreprise, Collectivités territoriales et/ou leurs groupements.

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Date de clôture : 29 septembre 2023

**Appel à manifestation d'intérêt multithématique :**

**- Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »**

Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt





**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Eau

**Thématiques :**

Eau

**Appel à projets :**

INNOV EAU

**Présentation :**Objectif

L'appel à projets vise à accompagner les innovations dans le secteur de l'eau pour permettre d'accélérer les futures mises en marché de solutions visant à lever des verrous de gestion de l'eau, de maîtrise des usages, et de son traitement.

Projets attendus

Cet appel à projet ambitionne d'anticiper la transition hydrique en intégrant l'enjeu « eau » dans France 2030, et il contribuera à soutenir l'innovation en France suivant les axes suivants :

1. **Agir en amont sur la gestion de la ressource naturelle dans un contexte de changement climatique**, par exemple en déployant des solutions basées sur la sobriété et sur la nature ou en développant des solutions de gestion des eaux pluviales à la source.
2. **Économiser la ressource : sécuriser l'acheminement en limitant efficacement les pertes hydriques et agir sur les usages de l'eau**, notamment en promouvant des solutions pour une meilleure gestion et maintenance des réseaux d'eau, ou en soutenant les nouveaux outils favorisant la sobriété et conçus pour une gestion optimisée de la ressource chez les particuliers, dans l'industrie et dans l'agriculture (réutilisation des eaux usées traitées, changement de process etc.).
3. **Renforcer le traitement pour améliorer durablement la qualité de l'eau et des milieux**, notamment en innovant dans les procédés de traitement des eaux usées domestiques et industrielles, en innovant dans la phytoépuration et les solutions dites de remédiation.
4. **Développer le numérique et la donnée** au service de la gestion de la ressource, notamment des projets permettant l'acquisition, la compilation et l'analyse de données pour piloter la gestion des volumes et de la qualité de la ressource, le développement de suivi et pilotage des consommations d'eau, d'outils d'aide à la décision.

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Cet appel à projets (AAP) est destiné aux entreprises seules ou en collaboration, notamment avec des organismes de recherche (non obligatoire). Pour les EPIC, EPCA etc, l'éligibilité sera analysée au cas par cas.

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Dates de clôture intermédiaire :

En 2023 : 4 décembre

En 2024 : 8 avril et 11 septembre

Date de clôture : 13 janvier 2025



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Electronique et robotique

**Thématiques :**

Décarbonation et Hydrogène / Technologies numériques / Santé / Transports / Matériaux durables et économie circulaire / Energie

**Appel à projets :**

Première Usine

**Présentation :**Objectif

L'appel à projets « Première usine » vise à accélérer l'émergence de premières réussites d'industrialisation par des start-up industrielles, ou PME/ETI innovantes.

Projets attendus

Les projets attendus consistent en des implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants et en de la mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-up.

Les projets candidats doivent présenter une assiette de dépenses totales d'un **montant supérieur à 5 millions d'euros**.

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Dans le cas général, **le projet est porté par une entreprise unique**, au statut de **PME**, immatriculée en France au registre du commerce et des sociétés (RCS) à la date de dépôt du dossier.

Par exception, le porteur de projet peut être une entreprise au statut d'ETI, lorsque celle-ci présente des caractéristiques d'innovation et d'hypercroissance. Par ailleurs, le projet peut être porté par une structure ad hoc, dès lors qu'il s'agit du développement de capacités industrielles mutualisées pour une ou des start-up et PME.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Dates de clôture intermédiaire : Chaque année, en avril, septembre et décembre.

Pour l'année 2023 : **12 septembre** et **12 décembre**.

Date de clôture : 15 décembre 2026

**Appels à projets multithématiques :**

- **Appel à projets « BCIB - Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois »**

Cf. AAP n°2 – volet Agriculture, alimentation et forêt

- **Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »**

Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Energie

**Appels à projets multithématiques :**

- **Appel à projets « BCIB - Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois »**

Cf. AAP n°2 – volet Agriculture, alimentation et forêt

- **Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »**

Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt

- **Appel à projets « Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques »**

Cf. AAP n°9 – volet Agriculture, alimentation et forêt

- **Appel à projets « DEMO-TASE – développement de briques technologiques et démonstrateurs pré-industriels pour les systèmes énergétiques »**

Cf. AAP n°14 – volet Décarbonation et hydrogène

- **Appel à projets « DEMIBaC – Développement de briques technologiques et démonstrateurs – Réalisations de premières industrielles associant l'offre et la demande »**

Cf. AAP n°16 – volet Décarbonation et hydrogène

- **Appel à projets « Produits biosourcés et biotechnologie industrielles »**

Cf. AAP n°17 – volet Décarbonation et hydrogène

- **Appel à projets « Ecosystèmes territoriaux hydrogène – EcosysH2 »**

Cf. AAP n°18 – volet Décarbonation et hydrogène

- **Appel à projets « Première usine »**

Cf. AAP n°20 – volet Décarbonation et hydrogène





**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Espace

**Thématique :**  
Espace

**Appel à projets :**

Spatial : Développement et industrialisation de constellations de satellites et de leurs technologies habilitantes

**Présentation :**

Objectif

Développement et industrialisation de nouveaux composants, systèmes et sous-systèmes de constellations de satellites et leurs technologies habilitantes.

Projets attendus

Les projets ont pour objectif de développer, tester et industrialiser les segments sol et vol de constellations de satellites et de leurs technologies habilitantes.

Des projets de tailles différentes pourront être éligibles, quel que soit leur niveau de maturité. Une attention particulière devra être portée aux projets ambitieux permettant un positionnement stratégique à court et moyen terme sur les nouveaux usages des constellations. Cet AAP favorisera des projets complets avec des objectifs ambitieux et des réalisations concrètes.

Cet AAP a vocation à soutenir des **projets monopartenaires ou collaboratifs aussi bien au stade amont de leur développement** qu'en phase plus avancée de leur développement qu'ils soient technologiques ou de service.

**Typiquement, le projet devra présenter une assiette totale de dépenses éligibles au moins égale à 2M€, que le projet soit collaboratif ou monopartenaire.**

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Une attention particulière sera accordée aux projets portés par les acteurs émergents (start-up et PME-ETI innovantes). Seront soutenues en priorité des entreprises :

- qui sont « jeunes » par rapport au secteur ou qui se sont récemment positionnées sur le secteur concerné ;
- qui sont susceptibles de connaître une très forte croissance, leur permettant d'acquérir une position significative sur un marché ;
- qui portent un projet profondément innovant, que ce soit en termes d'usage, de choix technologique ou de procédé et qui, à ce titre, présentent un niveau de risque important ;
- qui disposent de facteurs différenciant marqués par rapport à l'offre existante ou la tendance observée, ou qui en disposeront grâce au projet déposé ;
- qui visent des marchés d'avenir, émergents ou en forte croissance.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Date de clôture : 12 septembre 2023

**Thématique :**

Espace

**Appel à projets :**

Spatial : Développement de mini et micro-lanceurs

**Présentation :**Objectif

Cet appel à projet vise à soutenir les projets visant la réalisation d'activités démonstratives, permettant la montée en maturité du système de lancement ou de ses composants, et d'éprouver les modèles économiques et les conditions d'industrialisation et solutions de mise en orbite.

Projets attendus

Les projets attendus visent la réalisation d'activités démonstratives, permettant la montée en maturité du système de lancement ou de ses composants, et d'éprouver les modèles économiques et les conditions d'industrialisation et solutions de mise en orbite. Cet AAP a vocation à soutenir des projets monopartenaire ou collaboratifs aussi bien au stade amont de leur développement qu'en phase plus avancée de leur développement qu'ils soient technologiques ou de service.

Le projet devra présenter une assiette totale de dépenses éligibles au moins égale à 1M€, que le projet soit collaboratif ou monopartenaire.

Porteur de projets

Une attention particulière sera accordée aux projets portés par les acteurs émergents (start-up et PME-ETI innovantes) de la filière du New Space.

Pour un monopartenaire, le projet est porté par une PME seule immatriculée en France au registre du commerce et des sociétés (RCS) à la date de dépôt du dossier.

Dans le cas d'un projet collaboratif, ce dernier est porté par un consortium associant entreprise(s) de toute taille, institut(s) de recherche et/ou organisme(s) de recherche. Le Chef de file du consortium est une PME.

**Opéré par :** Bpifrance / CNES

**Calendrier :**

Date de clôture : 23 janvier 2024

**Thématique :**  
Espace

**Appel à manifestation d'intérêt :**  
Besoin du secteur public en données spatiales et services associés

**Présentation :**  
Objectif

Cet AMI permettra d'identifier les attentes et les besoins des acteurs publics français en services innovants intégrant des données spatiales et qui peuvent contribuer aux 22 chantiers de France Nation Verte.

Projets attendus et porteurs de projets

Les besoins recueillis s'inscriront notamment dans les cinq thématiques suivantes du plan France Nation Verte :

- Préserver (eau, sols, mers et océans, forêt) ;
- Se déplacer (mobilité courte, longue, voiture et infrastructure) ;
- Se loger (aménagement des villes, construction et aménagement de logements) ;
- Produire (transport de marchandises, logistique, tertiaire, décarbonation de l'industrie) ;
- Se nourrir (agriculture et pêche, alimentation).

Les cas d'usages les plus prometteurs pourront bénéficier d'un soutien ultérieur via le plan France 2030. Ces premières références publiques permettront aux acteurs innovants de se positionner sur de nouveaux marchés, en France comme à l'export

[Individuel / Consortium] Start-up, PME, Grande entreprise, Collectivités territoriales et leurs groupements, Etablissement public, Organisme – personnalité morale, Entreprise.

**Opéré par :** Bpifrance / CNES

**Calendrier :**  
Date de clôture : ouvert jusqu'à 2024

**Appel à manifestation d'intérêt multithématique :**

**- Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »**

Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Grands fonds

**Appel à manifestation d'intérêt multithématique :**

**- Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »**

Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Matériaux durables et économie circulaire



**Thématiques :**

Matériaux durables et économie circulaire / Ville durable et territoires

**Appel à projets :**

Prévention et Remédiation des désordres bâtimentaires dus au phénomène de Retrait Gonflement des sols Argileux (RGA)

**Présentation :**Objectif

Identifier et recenser des causes aggravantes et des démarches, méthodes, solutions ou dispositifs innovants au phénomène de Retrait Gonflement des sols Argileux (RGA).

Projets attendus

**Coût total du projet (minimum) :** 200 000 euros

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL/CONSORTIUM] Cet AAP vise les entreprises, les assureurs, les centres techniques, les laboratoires et les organismes de recherche.

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Date de clôture : 15 novembre 2023

**Thématiques :**

Matériaux durables et économie circulaire / Ville durable et territoires

**Appel à projets :**

Développement de la Construction et de la Rénovation Hors Site (CRHOS)

**Présentation :**Objectif

Accompagner le développement de la construction et de la rénovation hors site en France, en finançant des projets d'industrialisation, d'usines de préfabrication, de R&D et de démonstrateurs.

Projets attendus

Deux axes de soutien à la construction hors site sont proposés au sein de cet AAP :

1. Le soutien au développement d'usines et d'ateliers de préfabrication ou de lignes de production pouvant permettre des sauts technologiques et s'inscrivant dans un processus de construction hors site.
2. Le soutien aux projets de R&D de construction hors site. Ceux-ci pourront s'appuyer sur des démonstrateurs afin de permettre d'assurer la faisabilité de l'innovation en condition réelle.

Les projets devront intégrer une ou plusieurs thématiques de la construction ou rénovation hors site parmi les sujets liés à la conception, la préfabrication, la logistique, la mise en œuvre, la démontabilité.

**Coût total du projet (minimum) : 1 M€**

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Cet appel à projets s'adresse aux entreprises de préfabrication ou d'assemblage, seules, ou en groupement et/ou en collaboration, notamment avec des entreprises de mise en œuvre, des maîtres d'ouvrage/aménageur ou leurs groupements, des architectes, des éditeurs de logiciels, des logisticiens, industriels de la robotisation et des laboratoires de recherches.

**Opéré par : ADEME**

**Calendrier :**

Dates de clôture intermédiaire : 15 octobre 2023

Date de clôture : 15 janvier 2024

**Thématique :**

Matériaux durables et économie circulaire

**Appel à projets :**

Métaux critiques

**Présentation :**Objectif

Réduire la dépendance aux métaux critiques de l'industrie pour les politiques prioritaires de la France dans les champs industriels, environnementaux et climatiques.

Projets attendus

Les projets sont attendus à la fois :

- sur la production de métaux primaires et issus du recyclage ;
- sur le développement de méthodes, de technologies et de processus visant la numérisation et l'automatisation de la production de matières premières ;
- sur l'utilisation des métaux, pour réduire les dépendances aux métaux en jouant à la fois sur la consommation spécifique, les volumes nécessaires, les qualités suffisantes et les substitutions possibles pour une même fonction fournie au client.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL/CONSORTIUM] PME / Grande entreprise / Entreprise

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Date de clôture intermédiaire : 03 octobre 2023

Date de clôture : 30 janvier 2024

**Thématique :**

Matériaux durables et économie circulaire

**Appel à projets :**

Solutions innovantes pour l'amélioration de la recyclabilité, le recyclage et la réincorporation des matériaux

**Présentation :**Objectif

Cet appel à projets RRR, articulé autour de six thématiques, soutient l'innovation pour lever les freins technologiques aux différentes étapes de la chaîne de valeur du recyclage.

Projets attendus

Cet appel à projets (AAP) couvre six thématiques : technologies de tri, plastiques, métaux stratégiques, papiers et cartons, textiles, matériaux composites.

Les projets attendus doivent permettre de lever des verrous dans plusieurs domaines, scientifiques et techniques, économiques et organisationnels, sur l'ensemble de la chaîne de valeur du recyclage :

1. **Conception des produits** : prise en compte de la recyclabilité des matériaux et produits au moment de leur conception ;
2. **Collecte et tri des déchets** : capacité à augmenter les taux de collecte, améliorer certaines technologies, en créer de nouvelles et favoriser l'industrialisation de celles existantes qui sont à l'état pilote ;
3. **Préparation de la matière** : production de MPR de qualité suffisante, maîtrisée et constante, et conception de procédés d'élaboration de nouveaux matériaux en envisageant leur emploi croisé dans des domaines différents (recyclage en boucle ouverte) ;
4. **Réincorporation de la matière** : développement, renforcement et adaptation de l'outil industriel pour contribuer à améliorer la substitution dans la durée aux matières premières vierges.

**Thématiques ouvertes (montant minimum des projets) :** Technologies de tri (1 M€) - Recyclage des plastiques (2 M€) - Recyclage des métaux stratégiques (1 M€) - Recyclage des papiers et cartons (0,6 M€) - Recyclage des textiles (0,6 M€) - Recyclage des composites (0,6 M€).

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Entreprises seules ou en collaboration, notamment avec des laboratoires de recherche (non obligatoire).

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier**

Date de clôture intermédiaire : 8 janvier 2024

Date de clôture : 26 avril 2023

:

**Appels à projets multithématiques :**

- **Appel à projets « BCIB - Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois » ;**  
Cf. AAP n°2 – volet Agriculture, alimentation et forêt
- **Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir » ;**  
Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt
- **Appel à projets « Soutien au déploiement de stations de recharge pour les véhicules électriques » ;**  
Cf. AAP n°9 – volet Agriculture, alimentation et forêt
- **Appel à projets « DEMO-TASE – développement de briques technologiques et démonstrateurs pré-industriels pour les systèmes énergétiques » ;**  
Cf. AAP n°14 – volet Décarbonation et hydrogène
- **Appel à projets « Première usine ».**  
Cf. AAP n°20 – volet Décarbonation et hydrogène



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Production d'énergie décarbonée

**Thématiques :**

Production d'énergie décarbonée / Transports / Ville durable et territoires

**Appel à manifestation d'intérêt :**

Rebond Industriel : Accompagner les territoires industriels confrontés aux mutations de la filière automobile et du transport dans une trajectoire de rebond

**Présentation :**Objectif

L'AMI rebond industriel vise à répondre aux enjeux de transition de la filière automobile en accompagnant les territoires les plus affectés par ces mutations.

Projets attendus et bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Cet AMI, doté d'une enveloppe de 100 millions d'euros, est ouvert à destination des intercommunalités et regroupements d'intercommunalités confrontés aux mutations d'une filière des transports.

**Opéré par :** CDC

**Calendrier :**

Date de clôture intermédiaire : non précisé

Date de clôture : 01 août 2026



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Recherche



**Thématique :**  
Recherche

**Appel à manifestation d'intérêt :**

IA Cluster : pôles de recherche et de formation de rang mondial en IA

**Présentation :**

Objectif

Cet AMI ambitionne de combiner l'excellence de la formation, de la recherche et de l'innovation pour faire émerger en France des leaders académiques européens et mondiaux dans le champ de l'intelligence artificielle et de ses applications, capables d'innover et d'avoir un impact significatif sur l'économie.

Projets attendus

Le projet, sous l'égide de son porteur, doit pouvoir justifier d'une intense activité de recherche, de formation et d'innovation et d'une visibilité d'ores et déjà remarquable à l'échelle internationale dans le secteur de l'IA et plus largement du numérique.

Parmi les indicateurs de cette visibilité, sont visés, l'impact des travaux du porteur ou du consortium en termes de publications, de soutenance de thèses, de collaborations internationales, de position dans les classements internationaux, de transfert de cette recherche vers des niveaux de maturité technologique (TRL) plus élevés, de startups incubées dans le secteur de l'IA et de ses applications, de partenariats industriels mis en place. La capacité de formation au meilleur niveau, notamment d'ingénieurs et masters, mais aussi au niveau bachelor, doit représenter un point fort du consortium.

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium]

Sauf dérogation dûment justifiée et soumise à validation du CPMo, l'appel est destiné aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche (porteurs de projets) et aux consortiums qu'ils pourront constituer autour d'eux afin de garantir une taille critique en matière de formation, de recherche et de transfert vers le secteur économique. Ces partenaires pourront être d'autres acteurs publics et privés (établissements académiques, organismes nationaux de recherche, entreprises, collectivités, associations, etc.).

**Opéré par :** ANR

**Calendrier :**

Date de clôture :

Pour les projets 3IA : 28 septembre 2023

Pour les autres projets : 9 novembre 2023



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Santé

**Thématique :**  
Santé

**Appel à projets :**  
Industrialisation et Capacités Santé 2030

**Présentation :**  
Objectif

Soutenir les projets d'industrialisation dans les secteurs de la biothérapie et bioproduction de thérapies innovantes, de la lutte contre les maladies infectieuses émergentes et les menaces NRBC, et des dispositifs médicaux et dispositifs de diagnostic in vitro.

Projets attendus

Biothérapies : proposer ou participer à la constitution de lignes de productions innovantes et usines « 5.0 ».

Maladies infectieuses : contribuer au développement de filières de production de contre-mesures souveraines de bout en bout, capables de fonctionner en temps de crise.

Dispositifs médicaux : industrialisation de dispositifs médicaux (et de diagnostic in vitro) innovants, ou dont la production sur le territoire national est stratégique pour la souveraineté sanitaire.

Bénéficiaires  
[Individuel/Consortium]

Projets individuels : start-up, PME, ETI, ou grandes entreprise (dépenses de 1M) ou Projets collaboratifs portés par une entreprise associant un ou plusieurs partenaires (2M minimum)

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture intermédiaire : 19 septembre 2023  
Date de clôture : 9 janvier 2024

**Thématiques :**

Santé / Technologie numérique

**Appel à projets :**

Innovation en imagerie médicale

**Présentation :**Objectif

Soutenir le développement et la structuration d'une filière d'excellence de l'imagerie en France, en accentuant l'effort de co-financement pour le développement de nouveaux équipements en imagerie médicale et de logiciels ou de plateformes innovantes.

Projets attendus

Les projets attendus doivent proposer des solutions innovantes portant sur l'un des 2 axes suivants (détails dans le cahier des charges) :

- axe 1 : Le développement de logiciels ou de plateformes innovantes ;
- axe 2 : Le développement d'équipements innovants en imagerie médicale.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL/ CONSORTIUM] Start-up / PME / Etablissement de santé / Organisme de recherche

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Date de clôture intermédiaire : 26 septembre 2023

Date de clôture : 26 mars 2024

**Thématique :**  
Santé

**Appel à projets :**  
Tiers Lieux d'Expérimentation – vague 2

**Présentation :**  
Objectif

Cet appel à projets vise à :

- créer un maillage pérenne de structures d'expérimentations - (appelés « Tiers-Lieux ») - dans le secteur de la santé ;
- tester l'usage de nouveaux services numérique en santé en vie réelle et bénéficier du retour d'expérience des utilisateurs (impact, acceptabilité, ergonomie, etc.);
- mesurer les bénéfices médico-économiques des solutions testées ;
- accompagner le déploiement et l'accès au marché des solutions ayant fait la preuve de leur impact ;
- associer les professionnels et personnes concernées dans la co-conception des solutions.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL ET CONSORTIUM] Organisme de recherche / Etablissement de santé / Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche

**Opéré par :** CDC

**Calendrier :**  
Ouverture de la troisième vague entre février et mai 2024

**Thématique :**  
Santé

**Appel à projets :**  
Innovations en Biothérapies

**Présentation :**  
Objectif

Catalyser et maintenir l'excellence de la recherche en biothérapie en accélérant notamment le transfert technologique et en assurant un flux constant d'innovations, de la paillasse au lit du patient.

Projets attendus

Les projets attendus doivent proposer des solutions innovantes portant sur les 3 thématiques suivantes :

- **thématique 1** : développement de biothérapies en santé humaine ou santé animale (lorsqu'un impact sur la santé humaine est envisagé) ;
- **thématique 2** : développement d'outils de R&D ou de stratification pour le développement de biothérapies ;
- **thématique 3** : développement de nouveaux procédés de bioproduction, nouveaux outils, équipements et systèmes d'optimisation de technologies de bioproduction existantes.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL/CONSORTIUM] ETI / PME / Entreprise / Organisme de recherche / Etablissement de santé / Etablissement d'enseignement supérieur et de recherche

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Date de clôture : 21 novembre 2023

**Thématique :**  
Santé

**Appel à projets :**  
Première Usine

**Présentation :**  
Objectif

Permettre aux start-up et PME industrielles de trouver un financement pour construire leur première usine. En adaptant l'écosystème d'innovations aux start-up, l'objectif est d'encourager les jeunes entreprises à prendre le risque d'innover et de se lancer.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL/CONSORTIUM] Start-up / PME / Grande entreprise / ETI / Association / Entreprise

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Dates de clôture intermédiaire : 19 septembre 2023  
Date de clôture : 09 janvier 2024

**Thématique :**  
Santé

**Appel à projets :**  
Chaire d'excellence en biologie/santé

**Présentation :**  
Objectif

La mesure « Chaire d'excellence en biologie/santé » a ainsi pour objectif d'offrir à des chercheurs de premier plan et de toutes origines des financements conséquents pour mener en France de nouveaux projets d'envergure sur une durée de 5 ans. Ces chaires seront ouvertes soit à des chercheurs travaillant déjà dans une institution française soit à des chercheurs exerçant à l'étranger désirant venir créer une équipe ou rejoindre une structure en France. Elles permettront le développement de leurs programmes de recherche et seront un levier pour candidater aux appels d'offres européens d'envergure.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL/CONSORTIUM] Organisme de recherche, Chercheurs

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Phase 1 : dates de remise des lettres d'intention  
21 septembre 2023, 11 janvier 2024

Phase 2 : dates de remise des dossiers complets  
17 octobre 2023, 16 janvier 2024, 22 mai 2024



**Appels à projets multithématiques :**

**- Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »**

Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Technologies

**Thématique :**  
Technologies

**Appel à projets :**  
Défi « Transfert robotique »

**Présentation :**  
Objectif

Cet appel à projets proposera de faciliter la valorisation des résultats déjà acquis, issus des recherches amont et exploratoires ou d'acteurs émergents, afin de supporter le développement et l'intégration de solutions robotiques pour des filières à fort enjeux, dont l'industrie du futur.

Projets attendus

La stratégie robotique et machines intelligentes s'inscrivant en transverse des filières, il n'y aura pas d'appréciation discriminante en fonction des thématiques sectorielles, ou des technologies développées : tout type de projet a vocation à être retenu s'il vérifie les critères d'éligibilité et répond aux objectifs de l'appel à projets. Ainsi sont éligibles par exemple les drones (air, terre, mer), imprimantes 3D, machines à commande numérique, les équipements robotiques, les robots industriels, cobots, robots de service professionnel, robots de service personnel et les robots médicaux (classification International Federation of Robotics, IFR). Il n'y a aucune appréciation discriminante quant aux formes et types de robots et machines intelligentes ainsi que leurs marchés applicatifs – infrastructures, industrie manufacturière, logistique, énergie, automobile, électronique, mobilité, naval, construction & démolition, bâtiment, inspection, surveillance, secours, sécurité, santé, hospitalité & loisirs, nettoyage, agriculture et sylviculture, éducation et formation, ... sans que cette liste ne soit exhaustive.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL/CONSORTIUM] Start-up, PME, Grande entreprise

**Opéré par :** ANR

**Calendrier :**  
Dates de clôture :  
Dépôt des pré-dossiers : 9 novembre 2023  
Soumission des dossiers : 15 mai 2024

**Thématique :**  
Technologies

**Appel à projets :**  
Offre de robots et machines intelligentes d'excellence

**Présentation :**  
Objectif

Ce dispositif France 2030 vise à structurer et accompagner les acteurs de nouvelles chaînes de valeur d'équipements robotiques ou industriels stratégiques, de l'émergence au Leadership technologique et industriel, sur des marchés émergents en forte croissance ou en renfort de notre souveraineté sur les grands marchés de la transition énergétique et écologique.

Projets attendus

Les projets attendus se focalisent sur les investissements matériels, de R&D, de logiciels et d'équipements de production nécessaires pour le développement et déploiement d'une offre de robots et machines intelligentes.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL/CONSORTIUM] Start-up, PME, Grande entreprise

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture intermédiaire : 21 septembre 2023  
Date de clôture : 25 janvier 2024



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Technologies numériques

**Thématique :**

Technologies numériques

**Appel à projets :**

Solutions innovantes pour les réseaux du futur 5G/6G

**Présentation :**Objectif

Soutenir le développement de solutions souveraines sur les réseaux télécoms et à encourager l'industrie française à obtenir une maîtrise de bout en bout de ces solutions.

Projets attendus

Cet appel à projets vise à soutenir des projets innovants d'envergure significative, à tout stade de maturité, partenariaux ou non, permettant de la création de valeur à l'échelle française et/ou européenne.

Les propositions attendues pourront porter sur :

- le lancement de travaux de R&D amont afin d'anticiper les évolutions de la 5G et l'arrivée de la 6G ;
- le développement de solutions souveraines pour les réseaux télécoms garantissant un haut niveau de sécurité et de fiabilité ;
- l'amélioration de l'impact environnemental des réseaux télécoms.

Les projets attendus doivent présenter un budget supérieur à 2 000 000€, ce montant peut être abaissé à 1 000 000 € pour les PME présentant un projet individuel.

Bénéficiaires

[Individuel] L'appel à projets est ouvert à tous types de structure disposant d'une personnalité morale, qu'il s'agisse d'organismes de recherche, d'associations ou d'entreprises de toute taille.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Dates de clôture intermédiaire : 15 novembre 2023

Date de clôture : 28 février 2024

**Thématique :**

Technologies numériques

**Appel à projets :**

Soutien au développement d'une économie du numérique innovante, circulaire et à moins impact environnemental (ECONUM)

**Présentation :**Objectif

Cet appel à projets a pour objectif de favoriser l'innovation pour une économie circulaire dans le secteur du numérique afin de promouvoir l'écoconception, la sobriété et l'allongement de la durée de vie des solutions numériques.

Projets attendus

Cet appel à projets a pour objet de soutenir des projets qui apparaîtront les plus innovants pour **favoriser le développement d'une filière numérique écoresponsable** autour d'au moins un de ces trois des sept piliers de l'économie circulaire :

- le pilier « **écoconception** » (fabrication de produit ou service)
- le pilier « **réemploi / reconditionnement** » (allongement de vie d'un produit)
- le pilier « **modes de production responsables** » : « économie de la fonctionnalité » et « low tech »

Tous les projets qui s'inscrivent au moins dans l'un de ces trois piliers écoconception, réemploi/reconditionnement et modes de production responsables pourront être candidats.

Sur chacun de ces trois piliers, des **projets visant la création de biens communs pourront être éligibles aux financements** de cet appel à projets. Dans ce cas, une annexe dédiée « biens communs » est à remplir par le porteur pour notamment justifier de la mise à disposition et diffusion des travaux.

Coût total du projet : entre 300 000 euros et 5 000 000 euros.

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Entreprises, Collectivités territoriales

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Dates de clôture intermédiaire : 29 novembre 2023

Date de clôture : 29 février 2024

4  
0

**Thématique :**

Technologies numériques

**Programme :**

IA Booster France 2030

**Présentation :**

Objectif

Le Programme IA Booster France 2030 a pour but d'accompagner les PME et ETI françaises dans leurs processus de transformation numérique, d'enrichissement de leur offre par de nouveaux services, d'amélioration de leur compétitivité et de modernisation de leur appareil de production grâce à l'intégration de solutions d'intelligence artificielle.

Projets attendus

Pour toute question relative au **Programme IA Booster France 2030**, contactez-nous à l'adresse : [accompagnement@bpifrance.fr](mailto:accompagnement@bpifrance.fr)

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Start-up, PME, Grande entreprise

Une priorité est donnée aux entreprises ayant un effectif compris entre 10 et 2 000 collaborateurs et réalisant plus de 250 000€ de chiffre d'affaires.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Au fil de l'eau



**Thématique :**

Technologies numériques

**Appel à projets :**

Communs numériques pour l'intelligence artificielle générative

**Présentation :**Objectif

Cet appel à projet vise à créer et à rendre accessible les communs numériques sur l'ensemble de la chaîne de l'intelligence artificielle générative afin d'assurer le développement de produits ou services innovants.

Projets attendus

**Le présent appel à projets vise à soutenir les types de projets suivants :**

1. la mise en accessibilité ouverte ou partagée d'une ou plusieurs **base(s) de données valorisant de patrimoine français, francophone et européen** dans l'entraînement d'IA génératives, qu'il s'agisse de texte, de fréquences, d'images, de signaux ou d'image 3D,
2. la mise en accessibilité ouverte ou partagée de **giga-modèles génératifs pré-entraînés offrant une plus-value significative** par rapport aux modèles pré-entraînés déjà disponibles en accès ouvert et/ou libre de droits,
3. la mise en accessibilité ouverte ou partagée de **giga-modèles génératifs « adaptés » à des cas d'usage métier spécifiques**, qui permettront à certains partenaires du projet de commercialiser un ou plusieurs produits ou services innovants,
4. la mise en accessibilité ouverte ou partagée d'**API permettant des utilisations ciblées** de modèles d'intelligence artificielle générative,
5. la mise en accessibilité ouverte ou partagée d'**outils d'évaluation des IA génératives** pour différentes tâches,
6. d'autres communs de la chaîne de valeur de l'IA générative, à condition que le caractère incitatif de l'aide publique soit justifié et avéré.

Bénéficiaires

[Consortium] Start-up, PME, Grande entreprise, collectivités territoriales et/ou leurs groupements, Etablissements publics, Organisme – personnalité morale, Entreprise

**Opéré par :** ADEME

**Calendrier :**

Dates de clôture : 24 octobre 2023

**Thématique :**

Technologies numériques

**Appel à projets :****Présentation :**Objectif

Cet appel à projet vise à soutenir les innovations matérielles et logicielles liées aux applications d'IA embarquée depuis leur conception jusqu'à la démonstration de leur efficacité en situation réelle. Il se compose pour cela de deux volets distincts : Le déploiement de solutions basées sur l'IA embarquée dans des produits et procédés industriels de tous secteurs (volet A) et la maturation technologique d'architectures et plateformes matérielles dédiées à l'IA embarquée (volet B).

Projets attendus

|  | <b>Volet A<br/>Démonstration</b>   | <b>Volet B<br/>Maturation</b>   |
|--|--|---|
| <b>Finalité du projet</b>                | Démonstration d'une fonctionnalité d'IA embarquée au sein d'un système ou d'un produit final | Développement d'architectures ou de plateforme hardware dédiées à l'accélération d'IA dans les systèmes embarqués |
| <b>Nature des projets</b>                | Collaboratifs  | Monopartenaires ou collaboratifs  |
| <b>Seuil de dépenses totales minimum</b> | 4 000 000 €  | 2 000 000 € (monopartenaire)<br>4 000 000 € (collaboratif)  |
| <b>TRL indicatif fin de projet</b>       | Cible 6 - 8  | Cible $\geq$ 5  |

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Start-up, PME, Grande entreprise, Organisme de formation, Etablissements publics, Organisme – personnalité morale, Entreprise

**Opéré par :** ADEME**Calendrier :**

Date de clôture intermédiaire : 5 octobre 2023

Date de clôture : 18 janvier 2024

**Appels à projets multithématiques :**

**- Appel à projets « BCIB - Biomasse Chaleur pour l'Industrie du Bois »**

Cf. AAP n°2 – volet Agriculture, alimentation et forêt

**- Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »**

Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt

**- Appel à projets « Expérience augmentée du spectacle vivant ET**

**Numérisation du patrimoine et de l'architecture »**

Cf. AAP n°11 – volet Culture

**- Appel à projets « Première usine »**

Cf. AAP n°20 – volet Décarbonation et hydrogène

**- Appel à projets « Innovation en imagerie médicale »**

Cf. AAP n°31 – volet Santé



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Transports

**Thématique :**  
Transport

**Appel à manifestation d'intérêt :**  
CORIFER 2023

**Présentation :**  
Objectif

Le Conseil d'orientation de la Recherche et de l'Innovation de la filière ferroviaire (CORIFER) constitue l'enceinte de dialogue État-filière, de pilotage et d'optimisation du soutien à l'innovation et de fléchage des projets de la filière vers les dispositifs d'aide publics, en particulier ceux du plan France 2030.

Projets attendus

Il est attendu des projets qu'ils contribuent à la transformation en profondeur de la filière ferroviaire et du système de mobilité correspondant, en répondant aux enjeux technologiques, de compétitivité et de transition écologique.

Le projet doit s'inscrire dans l'une des 4 thématiques détaillées dans le cahier des charges :

- Thématique 1 : Train à très faible impact environnemental
- Thématique 2 : Mobilité du quotidien performante et inclusive
- Thématique 3 : Numérisation du transport ferroviaire : véhicule, infrastructure et industrie
- Thématique 4 : Accélération du fret ferroviaire

**Le coût total de chaque projet proposé devra être de 4 millions d'euros minimum pour un projet individuel ou collaboratif de type R&D et de 5 millions d'euros minimum pour un projet d'investissement.** La durée indicative des projets est de 2 à 5 ans.

Bénéficiaires

[Individuel/Consortium] Start-up, PME, Grande entreprise

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Dates de clôture : 28 novembre 2023

**Appels à projets multithématiques :**

**- Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »**

Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt

**- Appel à projets « Première usine »**

Cf. AAP n°20 – volet Décarbonation et hydrogène

**- Appel à projets « Rebond Industriel : Accompagner les territoires industriels confrontés aux mutations de la filière automobile et du transport dans une trajectoire de rebond »**

Cf. AAP n°28 – volet Production d'énergie décarbonée



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Ville durable et territoires

**Appels à projets multithématiques :**

**- Appel à manifestation d'intérêt « Compétences et métiers d'avenir »**

Cf. AAP n°8 – volet Agriculture, alimentation et forêt

**- Appel à projets « Prévention et Remédiation des désordres bâtimentaires dus au phénomène de Retrait Gonflement des sols Argileux (RGA) »**

Cf. AAP n°24 – Matériaux durables et économie circulaire

**- Appel à projets « Développement de la Construction et de la Rénovation Hors Site (CRHOS) »**

Cf. AAP n°25 – Matériaux durables et économie circulaire

**- Appel à projets « Rebond Industriel : Accompagner les territoires industriels confrontés aux mutations de la filière automobile et du transport dans une trajectoire de rebond »**

Cf. AAP n°28 – volet Production d'énergie décarbonée





**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Multithématique

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Fonds Build-Up International

**Présentation :**  
Objectif

Le fonds Build-up International est le premier fonds d'investissement dédié aux acquisitions d'entreprises à l'étranger visant à accélérer la transformation des PME et ETI françaises en leaders internationaux par des opérations de croissance externe.

L'objectif du fonds étant la transformation des entreprises françaises en leaders internationaux.

Projets attendus

Le FBI accompagne les PME et ETI françaises réalisant de 20 M€ à 1,5 Md€ de chiffre d'affaires, dans le cadre d'opérations de croissance externe d'une valeur de 10 à 150 M€.

Le fonds peut co-investir des montants compris entre 3 M€ et 30 M€ en fonds propres.

Bénéficiaires

[Individuel] Le FBI s'adresse en priorité aux entreprises indépendantes détenues majoritairement par des familles ou des personnes physiques qui cherchent un partenaire solide, stratégique, et capable de les accompagner dans la durée.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : jusqu'à épuisement des fonds

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Fonds « Ecotechnologies »

**Présentation :**  
Objectif

Le fonds Ecotechnologies investit des tickets de 2 à 10 M€, en recherchant systématiquement un co-investissement avec des acteurs privés dans une logique d'investisseur avisé.

Projets attendus

Il cible des opérations en fonds propres et quasi fonds propres pour des prises de participation minoritaires dans des PME innovantes actives dans les domaines suivants :

- énergies renouvelables décarbonées et chimie verte ;
- économie circulaire (valorisation des déchets, éco conception de produits et écologie industrielle ;
- réseaux électriques intelligents ou smart grids ;
- véhicules du futur.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL] PME / Entreprise / ETI

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : jusqu'à épuisement des fonds

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Prêt Nouvelle Industrie

**Présentation :**  
Objectif et projets attendus

Financer le lancement de démonstrateur industriel, d'usine pilote ou d'usine de production à fort risque technologique/industriel en France.

Dépenses éligibles :

- dépenses matérielles ;
- dépenses immatérielles ;
- accroissement du BFR (Besoin en fonds de roulement).

Montant de 3 000 000 euros jusqu'à 15 000 000 euros.

Bénéficiaires

[Individuel] Entreprise (PME et ETI y compris start-up) immatriculée et située en France, porteuse du projet de démonstrateur industriel, d'usine pilote ou de création d'une nouvelle usine en France métropolitaine, dans les DOM ou dans les COM.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : guichet

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Prêt Innovation

**Présentation :**  
Objectif et projets attendus

Le Prêt Innovation a pour objet de renforcer la trésorerie en vue de financer l'ensemble des dépenses immatérielles nécessaires à l'industrialisation et à la commercialisation, comme notamment :

- les actifs immatériels permettant une optimisation des ressources et des processus ;
- la conception du produit ou du processus de fabrication ;
- la mise en place du processus de fabrication ;
- la mise en œuvre de normes et/ou de certifications ;
- la protection de la propriété intellectuelle ;
- le marketing ;
- la commercialisation (ressources humaines spécifiques, partenaires de distribution...).

#### Bénéficiaires

Petites et Moyennes Entreprises au sens de la définition européenne (Effectifs < 250, CA annuel < ou = à 50 M€ ou Total Bilan annuel < ou = 43M€) et petite ETI (effectifs < 500 sans conditions financières de CA ou Total Bilan) créée depuis plus de trois ans, développant et/ou commercialisant un nouveau produit, procédé ou service et pouvant justifier d'une innovation, par :

- l'obtention récente d'une aide à l'innovation de Bpifrance ou d'une aide à un projet de Recherche Développement et Innovation (RDI) ;
- le dépôt d'un brevet ou d'une création numérique ;
- des dépenses des R&D significatives.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : guichet

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Bourse French Tech Emergence

**Présentation :**  
Objectif et projets attendus

Accompagner dans la maturation d'un projet d'innovation à fort contenu technologique, qualifié deeptech. (Jusqu'à 90 000 euros)

**Projets deeptech** nécessitant une phase de maturation et de validation technico-économique : business model, faisabilité technologique, évolution des usages, ergonomie-interface, design de service, tests, marketing, support technique, juridique, organisation interne de l'entreprise, de partenariats...

Tous les projets d'innovation de rupture à fort contenu technologique, qualifié deeptech.

Le terme deeptech qualifie des projets reposant sur des technologies ou des combinaisons de technologies :

- issues d'un laboratoire de recherche (public/privé) et/ou s'appuyant sur une équipe/gouvernance en lien fort avec le monde scientifique (profil scientifique/technologie clé) ;
- qui présentent de fortes barrières à l'entrée, matérialisées par des verrous technologiques difficiles à lever ;
- qui constituent un avantage fortement différenciateur par rapport aux offres existantes ;
- caractérisées par un go-to-market (développement, industrialisation, commercialisation) long/complexé donc probablement capitalistique.

Les dépenses éligibles, internes et externes, directement liées aux études de conception, définition et faisabilité de projet à conduire :

- frais externes : frais d'accompagnement, actes de propriété intellectuelle, études de faisabilité, juridique et de marché, design, recherche de partenaires, formations spécifiques, etc. ;
- frais internes : frais de personnel, frais généraux forfaitaires, etc.

#### Bénéficiaires

[Individuel] Jeunes entreprises à réel potentiel de croissance immatriculées en France il y a moins d'un an, quel que soit le secteur d'activité économique (service, industrie, numérique) et répondant à la définition européenne de la Petite Entreprise (entreprise < 50 personnes et CA ou total bilan < 10M€).

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : guichet

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Fonds « French Tech Seed »

**Présentation :**  
Objectif et projets attendus

Amplifier une levée de fonds pour accélérer le développement du projet d'innovation technologique actuellement en phase de post-maturation.

Opération avec des obligations convertibles financées par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA).

Bénéficiaires

[Individuel] Petites entreprises françaises (< 50 salariés) innovantes de moins de 3 ans, portant une innovation à forte intensité technologique, ayant réalisé une levée de fonds et étant :

- adressées par un prescripteur labellisé La French Tech Seed ;
- lauréates des promotions 2018 et suivantes des concours iLab ou Concours Nationaux Innovation du PIA.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : jusqu'à épuisement des fonds

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Subvention Innovation

**Présentation :**  
Objectif

Subvention pour valider la faisabilité du projet.

Inciter l'entreprise à innover en l'aidant dans la préparation de projets de recherche, développement et innovation (RDI) ou d'innovation créative par :

- des études de faisabilité ;
- l'intégration de compétences ;
- permettant de valider les différentes composantes du projet: ingénierie commerciale et marketing, technique, juridique et propriété intellectuelle, financière et managériale.

#### Projets attendus

Tout projet de recherche, développement et innovation (RDI) de produits, procédés ou services innovants présentant des perspectives d'industrialisation et/ou de commercialisation ainsi que des projets relatifs à des activités créatives, artistiques et culturelles, portés par des entreprises des Industries Culturelles et Créatives (ICC) issues notamment des secteurs du jeu vidéo, cinéma et production audiovisuelle, beauté et Mode et accessoires, etc.

Bpifrance a noué un partenariat avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour renforcer son soutien à des projets d'innovation dans l'industrie agroalimentaire en finançant les études amont de faisabilité ou de recherche de partenaires.

#### Bénéficiaires

[Individuel] PME et entreprises de moins de 2 000 salariés.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : guichet



**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Prêt FEDER Innovation

**Présentation :**  
Objectif

Financer des projets d'innovation des entreprises régionales (Entre 100 000 € et 1 000 000 €).

Projets attendus

Projets d'Innovations Technologiques incrémentales ou Nouvelle Génération portant sur des activités de Recherche, Développement et d'Innovation (RDI) et ce, avant leur lancement industriel ou commercial.

Bénéficiaires

PME ou une Grande Entreprise immatriculée depuis au moins 3 ans au sein d'une région française concernée par le dispositif et avec un projet innovant post phase de maturation et/ou d'études de faisabilité.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : guichet

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Fonds « French Tech Accélération – FTS »

**Présentation :**  
Objectif

Identifier les accélérateurs privés français dans lesquels le Fonds French Tech Accélération pourrait investir.

Projets attendus

Start-up développant aussi bien des innovations technologiques que des innovations d'usages et de services, et dont l'activité est dans les secteurs du numérique, des medtech, des cleantech et des biotech.

Bénéficiaires

Le Fonds French Tech Accélération investira de deux façons :

- dans des accélérateurs, constitués en sociétés privées (« Sociétés d'accélération » ou « Sociétés ») ;
- dans des fonds d'investissement intégrant dans leur stratégie une offre d'« accélération » de start-up importante, par exemple en ayant constitué des partenariats avec des Sociétés d'accélération (« Fonds avec accélération »).

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : jusqu'à épuisement des fonds

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Eurostars 3

**Présentation :**  
Objectif

Soutenir prioritairement les PME innovantes à fort potentiel de croissance et porteuses d'un projet d'innovation collaboratif.

Projets attendus

Projets de Recherche, Développement et Innovation (RDI), collaboratifs, toutes thématiques, visant un procédé, produit ou service innovant commercialisable, dont la phase de développement est de trois ans maximum, et dont la commercialisation intervient dans les deux ans qui suivent la fin du projet.

Bénéficiaires  
[Individuel]

- Entreprises innovantes de moins de 2 000 salariés ;
- Partenaires académiques.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : guichet

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Aide au développement Deeptech

**Présentation :**  
Objectif

Aider les entreprises, qui mènent des projets d'innovation technologiques deeptech, comportant des travaux de recherche industrielle et/ou de développement expérimental, à mettre au point des produits, procédés ou services innovants présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.

Projets attendus

L'aide au développement deeptech finance les dépenses liées aux phases de recherche et développement d'un projet d'innovation de rupture avant son lancement industriel et commercial.

Aide plafonnée à 2 000 000€, accordée sous forme mixte de subvention et d'avance récupérable, pouvant couvrir jusqu'à 50 % des dépenses éligibles prévisionnelles.

Bénéficiaires

[Individuel] Entreprises immatriculées en France dont l'effectif consolidé est inférieur à 2 000 personnes, quel que soit le secteur d'activité économique (service, industrie, numérique).

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : guichet

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Aide pour le développement de l'innovation

**Présentation :**  
Objectif

Aider les entreprises qui mènent des projets d'innovation comportant des travaux de recherche industrielle et/ou de développement expérimental. Développer une innovation en collaboration avec un partenaire étranger.

Projets attendus

Tout projet de recherche, développement et innovation (RDI), collaboratif ou non, visant le développement de produits, procédés ou services innovants et présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.

Bénéficiaires

[Individuel] PME et entreprises de moins de 2 000 salariés.

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : guichet

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Bourse French Tech

**Présentation :**  
Objectif

Accompagner dans la maturation d'un projet de création d'entreprise innovante.

Projets attendus

Projets nécessitant une phase de maturation et de validation technico-économique : business model, faisabilité technologique, évolution des usages, ergonomie-interface, design de service, tests, marketing, support technique, juridique, organisation interne de l'entreprise, de partenariats, etc.

Tous les projets de création d'entreprise à fort potentiel de croissance à partir de tout type d'innovation.

Financement jusqu'à 30 000 euros.

Bénéficiaires  
[Individuel]

**Jeunes entreprises** à réel potentiel de croissance immatriculées en France il y a moins d'un an, quel que soit le secteur d'activité économique.

**Entrepreneurs personnes physiques**, y compris s'ils sont constitués en entreprise individuelle, sous réserve d'être accompagnés par une structure (publique ou privée) dédiées à l'accompagnement de projets innovants ou de start-up et disposant d'une organisation structurée et pérenne de sélection des projets (incubateurs, accélérateurs, réseaux d'accompagnement, plates-formes, associations reconnues, etc.).

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**  
Date de clôture : guichet

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**  
Fonds « Sociétés de Projets Industriels – SPI »

**Présentation :**

Objectif

Aider les entreprises, qui mènent des projets d'innovation technologiques deeptech, comportant des travaux de recherche industrielle et/ou de développement expérimental, à mettre au point des produits, procédés ou services innovants présentant des perspectives concrètes d'industrialisation et de commercialisation.

Projets attendus

Les projets en lien avec une innovation de rupture et répondant aux critères d'éligibilité qualifiés par Bpifrance.

Bénéficiaires

[Individuel] Entreprises immatriculées en France dont l'effectif consolidé est inférieur à 2 000 personnes, quel que soit le secteur d'activité économique (service, industrie, numérique).

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Date de clôture : guichet

**Thématique :**  
Multithématique

**Appel à projets :**

Spatial : Développement de systèmes pour la Surveillance de l'Environnement Orbital (Space Situational Awareness)

**Présentation :**

Objectif

Cet appel à projets (AAP) porte sur le développement de services de Surveillance de l'Environnement spatial (« Space Situational Awareness » - SSA) en réponse aux besoins de sécurité des opérations, dans un contexte de croissance des activités spatiales.

Bénéficiaires

[INDIVIDUEL] Entreprise / PME / ETI

**Opéré par :** Bpifrance

**Calendrier :**

Date de clôture : jusqu'à épuisement des fonds